



Déclaration commune du Projet Européen Union Regio Net :

## **Pour une Europe des droits sociaux et du dialogue social !**

La CFDT de Haute Normandie, la DGB de Basse-Saxe, OPZZ de Grande Pologne, Solidarność de Grande Pologne, UGT d'Andalousie

Alors que les suppressions d'emplois se multiplient, la crise est un défi majeur pour le syndicalisme européen. Comment contenir la colère sociale qui commence à monter partout ? Les travailleuses et les travailleurs subissent la crise de plein fouet. Ils attendent des mesures concrètes permettant d'améliorer leur situation : soutien social pour les victimes de licenciements économiques, emploi pour les jeunes étant sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, lutte contre l'exclusion et la pauvreté ainsi que de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

Le mouvement ouvrier et les organisations syndicales mènent ces combats riches d'une tradition internationale de coopération commune : aujourd'hui, les frontières ne séparent plus les travailleurs des différents États, mais plutôt le travail et le capital.

Le réseau « Union Regio Net » s'inscrit dans cette tradition. Il sert l'échange, la mise en réseau et la meilleure connaissance des uns et des autres. Ses partenaires sont l'URI CFDT Haute Normandie (France), la DGB en Basse-Saxe (Allemagne), OPZZ de Grande-Pologne et Solidarność de Grande-Pologne ainsi que l'UGT d'Andalousie (Espagne). Le réseau « Union Regio Net » réunit des acteurs syndicaux qui interviennent activement dans la politique territoriale et de l'emploi au niveau régional.

En septembre 2009 nous, représentantes et représentants des organisations syndicales participantes, nous sommes réunis à Rouen (France) pour débattre ensemble de la situation des salariés en Europe ainsi que du dialogue social pratiqué dans nos pays respectifs et dans les entreprises multinationales. Nous pensons tous que les actions syndicales doivent avoir pour objectif de soutenir les travailleuses et les travailleurs dans leur aspiration à une vie et à un travail dignes. Qu'il s'agisse des conditions de travail ou de vie, de l'alimentation, du logement ou de la santé – la base de notre engagement est la dignité de l'Homme.

### **Les sujets de nos débats :**

Les conséquences de la crise se présentent sous des formes différentes dans chacun de nos pays. Or, les salariés dans tous les pays sont durement impactés. Le nombre des licenciements augmente, la pression exercée sur les conditions de travail et les salaires devient de plus en plus pesante. La colère des travailleurs est justifiée : ce ne sont pas eux les responsables de la crise, mais les idéologues ultralibéraux dans le monde économique et politique, et pourtant, c'est les travailleurs en Europe et dans le monde qui subissent massivement leur impact.

Le dialogue social entre les travailleurs respectivement les représentants des salariés et les entreprises ou leurs organisations représentatives est indispensable pour une Europe sociale et démocratique. Notamment en période de crise, l'information et la consultation sont importantes. Dans la crise, les divers modèles du dialogue social pratiqués dans les différents pays se sont avérés efficaces et utiles. Ces modèles qui ont fait leur preuve doivent être développés.

Ceci vaut tout particulièrement pour le niveau régional où il est urgent d'impliquer les organisations syndicales dans les processus de prise de décision pour prendre en compte les intérêts des travailleurs dans leurs bassins d'emplois. L'Andalousie (Espagne) donne l'exemple d'un dialogue social régional réussi.

Dans une Europe qui est en train de se construire, la participation transfrontalière devra jouer un rôle de premier ordre. Les Comités d'entreprise européens défendent les intérêts des salariés dans les nombreuses entreprises implantées en Europe.

Déjà avant la crise, partout en Europe la tendance allait vers une précarisation de l'emploi : un nombre croissant de branches sectorielles et d'entreprises pratique une baisse des salaires, l'augmentation de la flexibilité, l'affaiblissement des protections contre le licenciement, le recours au travail d'intérim, la pseudo indépendance et les contrats à durée déterminée. L'ensemble des salariés souffre de cette évolution puisqu'elle augmente la pression sur les contrats de travail dits normaux.

Dans une Europe qui se construit, et marquée par les groupes transnationaux et les effets de la mondialisation, les échanges internationaux syndicaux sont de plus en plus nécessaires. La Confédération Européenne de Syndicats est aujourd'hui l'institution incontournable de la coordination de l'action syndicale en Europe. Elle a besoin de relais au niveau régional.

Le processus de l'intégration européenne est en partie marqué par une idéologie de marché néolibérale qui fait parfaitement abstraction des intérêts des travailleurs. Celle-ci est en contradiction avec les débuts d'une Europe sociale qu'il faut renforcer. La crise a bien montré que ce n'est pas la confiance aveugle et idéologique dans le marché, mais le dialogue social et l'intervention de l'État sur le plan de la politique économique et de l'emploi sont porteurs de solutions. L'Union Européenne est particulièrement appelée à tirer les leçons de cette évolution récente.

#### **Sur cette base, nous demandons:**

- de renforcer partout en Europe les échanges des salariés et de leurs représentants. Ils sont un élément fondamental de l'Europe sociale. Le soutien politique et financier de réseaux syndicaux par la Commission Européenne y est indispensable. En même il faut améliorer la situation des comités d'entreprise européens. Les droits d'information et de consultation des CEE restent insuffisants. Notamment dans les processus de restructuration et de délocalisation, il faut des CEE forts pour empêcher les entreprises de dresser les sites les uns contre les autres, pour permettre une défense des intérêts solidaire et pour améliorer les conditions de travail.
- d'élargir les droits d'information et de consultation des salariés. C'est ce que la crise nous a également appris : l'ensemble des intérêts des salariés doit être pris en considération non seulement par les entreprises, mais également par les décideurs politiques. À cet effet, il faut que les salariés soient amplement informés des stratégies et décisions entrepreneuriales.
- d'utiliser et de développer de façon conséquente tous les instruments permettant de lutter contre la crise et le chômage. Les gouvernements des différents ainsi que les entreprises concernées doivent être sollicités pour agir de la façon. Dans de

nombreux États d'Europe, le modèle du chômage partiel a donné de bons résultats. En plus, il faut renforcer le pouvoir d'achat des salariés et la demande du secteur public comme étant un instrument essentiel de lutte contre la crise et le chômage. Une course européenne vers les salaires les plus bas et vers les conditions de travail les plus dégradés ne ferait qu'aggraver les répercussions de la crise ; elle ne serait d'aucun avantage pour l'économie nationale, et les salariés n'en tireraient aucun profit non plus.

- de combattre vigoureusement les contrats de travail précaire. La construction de l'Europe économique dans le marché unique ne doit pas se traduire par une extension du travail intérimaire et par une multiplication de l'emploi précaire. Il faut assurer, au niveau européen, que les salariés intérimaires soient payés, dès le premier jour, au même salaire conventionnel que les salariés exerçant une fonction comparable de l'entreprise d'intérim. Il faut faire régresser la pseudo indépendance ; il faut renforcer les emplois à temps plein à durée indéterminée et la possibilité de choisir un à temps partiel.
- de développer l'Europe sociale. Jusqu'à présent, le processus de l'intégration européenne était surtout marqué par le renforcement des libertés économiques, dans le cadre du marché unique. Les systèmes de dialogue social qui jusqu'ici étaient gérés dans le seul contexte national commencent à bouger. La crise a mis à nu les insuffisances d'une Europe prioritairement orientée vers l'idéologie du marché. Ainsi, il faut enfin inscrire en haut de l'agenda politique le renforcement d'une Europe sociale.

La CFDT de Haute Normandie, la DGB de Basse-Saxe, OPZZ de Grande Pologne, Solidarność de Grande Pologne, UGT d'Andalousie réaffirment leur volonté de poursuivre leur coopération pour défendre les intérêts des travailleurs de leurs régions. Nous voulons consolider notre réseau, intensifier l'échange d'expériences et soutenir la coopération transfrontalière des instances de représentation des salariés des entreprises. De plus, nous interpellons nos Conseils régionaux et nationaux, nos gouvernements et nos députés au Parlement Européen pour qu'ils œuvrent pour la réalisation de nos objectifs et revendications énumérés ci-dessus.